

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS
À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)DÉNOMINATION: *FLEISHMAN-HILLARD*Forme juridique: *Société anonyme*Adresse: *Belliard*N°: *40*

Boîte:

Code postal: *1040* Commune: *Etterbeek*Pays: *Belgique*

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de

Adresse Internet¹:Adresse e-mail¹:

Numéro d'entreprise

0434.683.229DATE **12 / 06 / 2023** de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

Ce dépôt concerne:

 les COMPTES ANNUELS en **EURO** approuvés par l'assemblée générale du **29 / 09 / 2023**
 les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01 / 01 / 2022**31 / 12 / 2022**

l'exercice précédent des comptes annuels du

01 / 01 / 2021**31 / 12 / 2021**Les montants relatifs à l'exercice précédent ~~sont~~^{sont}² identiques à ceux publiés antérieurement.Nombre total de pages déposées: **41** Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: *6.1, 6.2.1, 6.2.2, 6.2.4, 6.2.5, 6.3.1, 6.3.6, 6.4.1, 6.4.2, 6.4.3, 6.5.1, 6.5.2, 6.8, 6.12, 6.17, 6.18.2, 6.20, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15*

Vander Eycken Laurent
Administrateur

Turier David
Administrateur¹ Mention facultative.² Biffer la mention inutile.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE****LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

Olivier BEHEYDT Chaussée de Charleroi 32, 1400 Nivelles, Belgique	Administrateur 15/10/2022 - 29/09/2023
John SAUNDERS Fitzwilliam Quay 15, 4 Dublin, Irlande	Administrateur 15/10/2022 - 29/09/2023
Donald RICKETTS Avenue Guillaume Macau 23, 1050 Ixelles, Belgique	Administrateur 15/10/2022 - 29/09/2023
Laurent Vander Eycken Peter benoitstraat 51, 1702 Groot-Bijgaarden, Belgique	Administrateur 15/10/2022 - 29/09/2023
David Turier (Administrateur) Alfred Clusenaar 4, 1060 Saint-Gilles, Belgique	Administrateur 06/12/2022 - 29/09/2023
Robert ANGER Tommeestraat 159, 3040 Huldenberg, Belgique	Administrateur 01/01/2023 - 29/09/2023
Deloitte, Réviseurs d'Entreprises N°: 0429.053.863 Luchthaven Brussel Nationaal 1J, 1930 Zaventem, Belgique N° de membre: B0025	Commissaire 06/11/2020 - 31/08/2023

Représenté(es) par:

Sofian MILAD
(Commissaire)
Luchthaven Brussel Nationaal 1J, 1930 Zaventem, Belgique
N° de membre: IBRA02547

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels ~~XXX~~ n'ont pas* été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société**,
- B. L'établissement des comptes annuels**,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
Frais d'établissement	6.1	20
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	819.795	772.226
Immobilisations incorporelles	6.2	21
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	819.795	772.226
Terrains et constructions		22
Installations, machines et outillage		23	117.817	23.093
Mobilier et matériel roulant		24	153.495	151.068
Location-financement et droits similaires		25	75.030	96.800
Autres immobilisations corporelles		26	473.453	501.265
Immobilisations en cours et acomptes versés		27
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28
Entreprises liées	6.15	280/1
Participations		280
Créances		281
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation .	6.15	282/3
Participations		282
Créances		283
Autres immobilisations financières		284/8
Actions et parts		284
Créances et cautionnements en numéraire		285/8

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	7.613.555	5.275.694
Créances à plus d'un an		29
Créances commerciales		290
Autres créances		291
Stocks et commandes en cours d'exécution		3
Stocks		30/36
Approvisionnements		30/31
En-cours de fabrication		32
Produits finis		33
Marchandises		34
Immeubles destinés à la vente		35
Acomptes versés		36
Commandes en cours d'exécution		37
Créances à un an au plus		40/41	5.575.538	3.234.234
Créances commerciales		40	5.543.675	3.202.274
Autres créances		41	31.863	31.960
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53
Actions propres		50
Autres placements		51/53
Valeurs disponibles		54/58	1.763.132	1.890.105
Comptes de régularisation	6.6	490/1	274.885	151.355
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	8.433.350	6.047.920

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	4.593.794	3.589.835
Apport	6.7.1	10/11	380.000	380.000
Capital		10	380.000	380.000
Capital souscrit		100	380.000	380.000
Capital non appelé ⁴		101
En dehors du capital		11
Primes d'émission		1100/10
Autres		1100/19
Plus-values de réévaluation		12
Réserves		13	38.000	38.000
Réserves indisponibles		130/1	38.000	38.000
Réserve légale		130	38.000	38.000
Réserves statutairement indisponibles		1311
Acquisition d'actions propres		1312
Soutien financier		1313
Autres		1319
Réserves immunisées		132
Réserves disponibles		133
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	4.175.794	3.171.835
Subsides en capital		15
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net⁵		19
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16
Provisions pour risques et charges		160/5
Pensions et obligations similaires		160
Charges fiscales		161
Grosses réparations et gros entretien		162
Obligations environnementales		163
Autres risques et charges	6.8	164/5
Impôts différés		168

⁴ Montant venant en déduction du capital souscrit⁵ Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	3.839.556	2.458.085
Dettes à plus d'un an	6.9	17	47.696	72.838
Dettes financières		170/4	47.696	72.838
Emprunts subordonnés		170
Emprunts obligataires non subordonnés		171
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172	47.696	72.838
Etablissements de crédit		173
Autres emprunts		174
Dettes commerciales		175
Fournisseurs		1750
Effets à payer		1751
Acomptes sur commandes		176
Autres dettes		178/9
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	3.696.339	2.273.351
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	29.965	25.052
Dettes financières		43
Etablissements de crédit		430/8
Autres emprunts		439
Dettes commerciales		44	1.176.541	659.604
Fournisseurs		440/4	1.176.541	659.604
Effets à payer		441
Acomptes sur commandes		46	710.873	502.586
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	1.776.382	1.082.008
Impôts		450/3	566.270	321.049
Rémunérations et charges sociales		454/9	1.210.112	760.959
Autres dettes		47/48	2.578	4.101
Comptes de régularisation	6.9	492/3	95.521	111.896
TOTAL DU PASSIF		10/49	8.433.350	6.047.920

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	18.031.051	13.443.719
Chiffre d'affaires	6.10	70	18.031.051	13.443.719
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)	71
Production immobilisée		72
Autres produits d'exploitation	6.10	74
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A
Coût des ventes et des prestations		60/66A	15.363.734	11.506.213
Approvisionnements et marchandises		60	2.385.252	1.119.180
Achats		600/8	2.385.252	1.119.180
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)	609
Services et biens divers		61	3.587.410	3.427.235
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	62	9.239.149	6.803.908
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	151.923	146.790
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	631/4
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635/8
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	9.100
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	2.667.317	1.937.506

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	61.945	40.201
Produits financiers récurrents		75	61.945	40.201
Produits des immobilisations financières		750
Produits des actifs circulants		751	2.101	598
Autres produits financiers	6.11	752/9	59.844	39.603
Produits financiers non récurrents	6.12	76B
Charges financières		65/66B	60.075	31.559
Charges financières récurrentes	6.11	65	60.075	31.559
Charges des dettes		650
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)(-)	651
Autres charges financières		652/9	60.075	31.559
Charges financières non récurrentes	6.12	66B
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)(-)		9903	2.669.187	1.946.148
Prélèvement sur les impôts différés		780
Transfert aux impôts différés		680
Impôts sur le résultat (+)(-) 6.13		67/77	865.228	568.913
Impôts		670/3	894.244	568.913
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77	29.016
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)(-)		9904	1.803.959	1.377.235
Prélèvement sur les réserves immunisées		789
Transfert aux réserves immunisées		689
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)(-)		9905	1.803.959	1.377.235

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)		
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)		
Prélèvement sur les capitaux propres			
sur l'apport			
sur les réserves			
Affectation aux capitaux propres			
à l'apport			
à la réserve légale			
aux autres réserves			
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)		
	(14)	4.175.794	3.171.835
Intervention des associés dans la perte			
Bénéfice à distribuer			
Rémunération de l'apport		800.000	1.200.000
Administrateurs ou gérants		800.000	1.200.000
Travailleurs			
Autres allocataires			
	694/7		
	694		
	695		
	696		
	697		

CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	xxxxxxxxxxxxxx	7.437
8022	
8032	
8042	
8052	7.437	
8122P	xxxxxxxxxxxxxx	7.437
8072	
8082	
8092	
8102	
8112	
8122	7.437	
211	

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice
Mutations de l'exercice

Actés
 Repris
 Acquis de tiers
 Annulés à la suite de cessions et désaffectations
 Transférés d'une rubrique à une autre(+)(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	xxxxxxxxxxxxxx	483.669
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	102.543	
Cessions et désaffections	8172	
Transferts d'une rubrique à une autre	8182	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	586.212	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	xxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8212	
Acquises de tiers	8222	
Annulées	8232	
Transférées d'une rubrique à une autre	8242	
Plus-values au terme de l'exercice	8252	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	xxxxxxxxxxxxxx	460.576
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	7.819	
Repris	8282	
Acquis de tiers	8292	
Annulés à la suite de cessions et désaffections	8302	
Transférés d'une rubrique à une autre	8312	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	468.395	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	117.817	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	xxxxxxxxxxxxxx	454.631
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	35.164	
Cessions et désaffections	8173	
Transferts d'une rubrique à une autre	8183	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	489.795	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	xxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8213	
Acquises de tiers	8223	
Annulées	8233	
Transférées d'une rubrique à une autre	8243	
Plus-values au terme de l'exercice	8253	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	xxxxxxxxxxxxxx	303.563
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	32.737	
Repris	8283	
Acquis de tiers	8293	
Annulés à la suite de cessions et désaffections	8303	
Transférés d'une rubrique à une autre	8313	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	336.300	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	153.495	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194P	xxxxxxxxxxxxxx	216.627
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8164	19.817	
Cessions et désaffections	8174	
Transferts d'une rubrique à une autre	8184	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194	236.444	
Plus-values au terme de l'exercice	8254P	xxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8214	
Acquises de tiers	8224	
Annulées	8234	
Transférées d'une rubrique à une autre	8244	
Plus-values au terme de l'exercice	8254	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324P	xxxxxxxxxxxxxx	119.827
Mutations de l'exercice			
Actés	8274	41.587	
Repris	8284	
Acquis de tiers	8294	
Annulés à la suite de cessions et désaffections	8304	
Transférés d'une rubrique à une autre	8314	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324	161.414	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(25)	75.030	
DONT			
Terrains et constructions	250	
Installations, machines et outillage	251	
Mobilier et matériel roulant	252	75.030	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	xxxxxxxxxxxxxx	1.328.297
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165	41.967	
Cessions et désaffections	8175	
Transferts d'une rubrique à une autre	8185	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	1.370.264	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	xxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8215	
Acquises de tiers	8225	
Annulées	8235	
Transférées d'une rubrique à une autre	8245	
Plus-values au terme de l'exercice	8255	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	xxxxxxxxxxxxxx	827.032
Mutations de l'exercice			
Actés	8275	69.779	
Repris	8285	
Acquis de tiers	8295	
Annulés à la suite de cessions et désaffections	8305	
Transférés d'une rubrique à une autre	8315	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	896.811	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(26)	473.453	

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts - Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51
8681
8682
8683
52
8684
53
8686
8687
8688
8689

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

Exercice
235.931
18.690
20.264
.....

Codes	Exercice
8761
8762
8771
8781

Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Explication complémentaire relative à l'apport (y compris l'apport en industrie)

.....
.....
.....
.....

Exercice
.....
.....
.....

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES, TELLE QU'ELLE RÉSULTE DES DÉCLARATIONS REÇUES PAR L'ENTREPRISE

DAS EMEA INVESTMENTS LIMITED : 3.084 actions

Sally-Ann Bray : 1 action

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF**VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE****Dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	29.965
Emprunts subordonnés	8811
Emprunts obligataires non subordonnés	8821
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	29.965
Etablissements de crédit	8841
Autres emprunts	8851
Dettes commerciales	8861
Fournisseurs	8871
Effets à payer	8881
Acomptes sur commandes	8891
Autres dettes	8901
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	29.965

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	47.696
Emprunts subordonnés	8812
Emprunts obligataires non subordonnés	8822
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	47.696
Etablissements de crédit	8842
Autres emprunts	8852
Dettes commerciales	8862
Fournisseurs	8872
Effets à payer	8882
Acomptes sur commandes	8892
Autres dettes	8902
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	47.696

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803
Emprunts subordonnés	8813
Emprunts obligataires non subordonnés	8823
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833
Etablissements de crédit	8843
Autres emprunts	8853
Dettes commerciales	8863
Fournisseurs	8873
Effets à payer	8883
Acomptes sur commandes	8893
Autres dettes	8903
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921
Emprunts subordonnés	8931
Emprunts obligataires non subordonnés	8941
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951
Etablissements de crédit	8961
Autres emprunts	8971
Dettes commerciales	8981
Fournisseurs	8991
Effets à payer	9001
Acomptes sur commandes	9011
Dettes salariales et sociales	9021
Autres dettes	9051
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société		
Dettes financières	8922
Emprunts subordonnés	8932
Emprunts obligataires non subordonnés	8942
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952
Etablissements de crédit	8962
Autres emprunts	8972
Dettes commerciales	8982
Fournisseurs	8992
Effets à payer	9002
Acomptes sur commandes	9012
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022
Impôts	9032
Rémunérations et charges sociales	9042
Autres dettes	9052
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	9062

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)**

	Codes	Exercice
Dettes fiscales échues	9072
Dettes fiscales non échues	9073	422.029
Dettes fiscales estimées	450

Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076
Autres dettes salariales et sociales	9077	879.387

COMPTES DE RÉGULARISATION**Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important**

	Exercice
COFINIMMO - Gratuité loyer	95.521
.....
.....
.....

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION

Chiffre d'affaires net

Ventilation par catégorie d'activité

.....
.....
.....
.....
.....

Ventilation par marché géographique

.....
.....
.....
.....
.....

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

Codes	Exercice	Exercice précédent
740
9086	94	79
9087	89,6	70,4
9088	144.500	112.941
620	7.700.634	5.642.905
621	1.538.515	1.161.002
622
623
624

CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein
Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs
Cotisations patronales d'assurances sociales
Primes patronales pour assurances extralégales
Autres frais de personnel(+)/(-)
Pensions de retraite et de survie

Provisions pour pensions et obligations similaires

Dotations (utilisations et reprises)(+) / (-)

Réductions de valeur

Sur stocks et commandes en cours

Actées

Reprises

Sur créances commerciales

Actées

Reprises

Provisions pour risques et charges

Constitutions

Utilisations et reprises

Autres charges d'exploitation

Impôts et taxes relatifs à l'exploitation

Autres

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société

Nombre total à la date de clôture

Nombre moyen calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais pour la société

Codes	Exercice	Exercice précédent
635
9110
9111
9112
9113
9115
9116
640	9.100
641/8
9096	1
9097	1,0
9098	1.779
617	57.663

RÉSULTATS FINANCIERS

PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS

Autres produits financiers

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Subsides en capital	9125
Subsides en intérêts	9126
Ventilation des autres produits financiers			
Différences de change réalisées	754	59.844	39.603
Autres			
.....	
.....	
.....	

CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES

Amortissement des frais d'émission d'emprunts

Intérêts portés à l'actif

Réductions de valeur sur actifs circulants

Actées	6510
Reprises	6511

Autres charges financières

Montant de l'escampte à charge de la société sur la négociation de créances	653
---	-----	-------	-------

Provisions à caractère financier

Dotations	6560
Utilisations et reprises	6561

Ventilation des autres charges financières

Différences de change réalisées	654	46.083	22.495
Ecarts de conversion de devises	655
Autres			
Frais bancaires		13.992	9.065
Frais bancaires	8.774
.....	

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés

Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif

Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés

Suppléments d'impôts due ou versés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Dépenses non admises (+)/(-)

Dépenses non admises(+))

Codes	Exercice
9134	894.244
9135	750.000
9136
9137	144.244
9138
9139
9140
	366.107

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives

Perches fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs

Autres latences actives

Latences passives

Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141
9142

9144

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A la société (déductibles) 9145 3

Par la société 9146 1.1

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel 9147 2.4

Précompte mobilier 9148

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	364.951	312.182
9146	1.103.504	689.864
9147	2.414.984	1.827.882
9148

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par la société	9150
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société	9151
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société	9153
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles gérés	91611
Montant de l'inscription	91621
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91631
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91711
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91721
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs gérés	91811
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91821
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91911
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91921
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92011
Le montant du prix non payé	92021

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

Hypothèques

	Codes	Exercice
Valeur comptable des immeubles gérés	91612
Montant de l'inscription	91622
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91632
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91712
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91722
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs gérés	91812
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91822
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91912
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91922
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92012
Le montant du prix non payé	92022

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN

ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS

MARCHÉ À TERME

Marchandises achetées (à recevoir)	9213
Marchandises vendues (à livrer)	9214
Devises achetées (à recevoir)	9215
Devises vendues (à livrer)	9216

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

.....

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

.....

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS**Description succincte**

L'entreprise a souscrit une assurance groupe pour ses employés et dirigeants (ci-après dénommés « professionnels ») qui prévoit les volets suivants :

- retraite/décès ;
- incapacité de travail (maladie et accidents) et maternité ;
- hospitalisation ;
- les frais médicaux dans certains cas de maladies graves limitatives ;

L'affiliation à toutes les parties de l'assurance groupe est générale et prend effet immédiatement à partir de la date d'entrée en fonction.

Le volet retraite de l'assurance groupe prévoit une cotisation versée par l'entreprise, qui varie selon le niveau auquel le professionnel appartient.

Le régime prévoit également une contribution personnelle qui varie selon le niveau auquel le professionnel appartient.

L'entreprise verse les primes du plan de pension à une compagnie d'assurance (NN) dans le cadre d'une branche 21 assurance-vie.

Mesures prises pour en couvrir la charge

Codes	Exercice
9220

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME**Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées**

Bases et méthodes de cette estimation

.....

Exercice

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, NON PRIS EN COMPTE DANS LE BILAN OU LE COMPTE DE RÉSULTATS

.....

Exercice
.....

N°

0434.683.229

C-Cap 6.14

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

.....
.....
.....
.....

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

.....
.....
.....
.....

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

.....
.....
.....
.....

Exercice

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES
AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)
Participations	(280)
Créances subordonnées	9271
Autres créances	9281
Créances	9291	377.076	78.404
A plus d'un an	9301
A un an au plus	9311	377.076	78.404
Placements de trésorerie	9321
Actions	9331
Créances	9341
Dettes	9351	209.920	158.524
A plus d'un an	9361
A un an au plus	9371	209.920	158.524
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9391
Autres engagements financiers significatifs	9401
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421
Produits des actifs circulants	9431	1.752	598
Autres produits financiers	9441
Charges des dettes	9461
Autres charges financières	9471
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481
Moins-values réalisées	9491

ENTREPRISES ASSOCIÉES**Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs**AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION****Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
9253
9263
9273
9283
9293
9303
9313
9353
9363
9373
9383
9393
9403
9252
9262
9272
9282
9292
9302
9312
9352
9362
9372

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles du marché, aucune information n'a pu être reprise dans l'état C 6.15

Exercice

.....
.....
.....
.....

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur**

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500
9501
9502
9503	751.481
9504

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**Emoluments du (des) commissaire(s)**

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Codes	Exercice
9505	34.750
95061
95062
95063
95081
95082	8.802
95083

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

La société n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)

La société et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 1:26 du Code des sociétés et des associations

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la société mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée

*None
WC2E 9L london,*

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LA SOCIÉTÉ SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro de la société de la (des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*:

- | | | |
|----|--|---|
| 1. | <i>DAS EMEA Investments Limited
Bankside 3 boîte SE1 0SW LONDON, , Royaume-Uni</i> | <i>N'établit pas des comptes consolidés</i> |
|----|--|---|

Si la (les) société(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-dessus peuvent être obtenus*:

- | | | |
|----|---|--|
| 1. | <i>DAS EMEA Investments
Limited</i> | <i>DAS EMEA Investments Limited
Bankside 3 boîte SE1 0SW LONDON, , Royaume-Uni</i> |
|----|---|--|

* Si les comptes de la société sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit de sociétés dont la société fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

RÈGLES D'ÉVALUATION

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont portées à l'actif à leur valeur d'acquisition. Elles n'ont pas fait l'objet de réévaluation.

Les immobilisations corporelles ont fait l'objet d'amortissement, dont les taux ont été fixés en fonction de la nature d'investissement.

2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif à leur valeur d'acquisition. Elles n'ont pas fait l'object de réévaluation.

Les immobilisations corporelles ont fait l'objet d'amortissement, dont les taux ont été fixés en fonction de la nature de l'investissement.

La société utilise la méthode "pro rata temporis" en ce qui concerne le calcul des amortissements.

Les amortissements sont pratiqués comme suivants :

Matériel et mobilier 5ans

Autres immobilisations corporelles 9 ans

3. COMMANDES EN COURS D'EXECUTION

Les commandes en cours d'exécution sont évaluées projet par projet et reprises à l'inventaire à leur prix de revient. Ce prix de revient n'inclut pas les frais indirects et les frais internes. La marge brute dégagée sur ces projets est enregistrée en compte de résultats lorsque la réalisation du travail est clôturée, en tenant compte du principe de prudence.

4 CREANCES A UN AN AU PLUS

Les créances à un an au plus sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Des réductions de valeur sont actées le cas échéant afin de couvrir des risques d'irrecevabilité des créances.

Les avoirs et les dettes libellés en devises étrangères sont réévalués à un taux de clôture et les écarts de conversion, positifs ou négatifs, sont comptabilisés en compte de résultats.

5. VALEURS DISPONIBLES

Les valeurs disponibles sont portées au bilan à leur valeur nominale.

6. DETTES A UN AN AU PLUS

Les dettes à un an au plus sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Les dettes libellées en devises étrangères sont réévaluées à un taux de clôture et les écarts de conversion, positifs ou négatifs, sont comptabilisés en compte de résultats.

7. PROVISIONS

Les provisions sont protées au bilan à leur valeur nominale.

8. CREANCES SUR LES ENTREPRISES LIEES A UN AN AU PLUS

En application de l'avis 120-1 du CBN, la société a reclassé en date de 31 décembre un montant de 1.761.822,89€, à titre de créances sur entreprises du groupe (cash pooling), dans la rubrique valeurs disponibles et un montant de 209.920,34€ à titre de dettes sur entreprises du groupe dans la rubrique Dettes commerciales - Fournisseurs.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN
VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET
DES ASSOCIATIONS**

Voir page suivante

Fleishman-Hillard

Société anonyme
Rue Belliard 40
1040 BRUXELLES
RPM Bruxelles
TVA : BE 0434.683.229

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE
2022 TENUE LE 29 SEPTEMBRE 2023.**

Conformément aux prescriptions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous soumettre notre rapport sur les opérations de l'exercice 2022 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels pour l'exercice social commencé le 1^{er} janvier 2022 et clôturé le 31 décembre 2022.

1. Evolution des affaires, résultats et situation de la société.

L'activité :

Notre année 2022 n'a plus été impactée par aucune crise ni par aucun autre événement exceptionnel et nous avons même pu observer une évolution très favorable de nos performances et ventes. Notre chiffre d'affaires a atteint son meilleur niveau depuis la création de l'entreprise. Un bénéfice d'exploitation de 2.667.317€ a été obtenu.

Les résultats

Le chiffre d'affaires s'élève à € 18.031.051 soit une augmentation de €4.587.332 par rapport à 2021. Le bénéfice avant impôts a aussi connu une augmentation pour enregistrer un bénéfice de € 2.669.187.

Il est également important de noter que l'évolution positive de notre chiffre d'affaires est liée à une forte diversification et extension de notre nombre de clients. La dépendance vis-à-vis d'un nombre restreint de grands comptes s'est par conséquent fortement décrue.

Compte tenu de l'impôt sur le résultat, le résultat de l'exercice à affecter s'élève à € 1.803.959. Le bénéfice à affecter s'élève à € 4.975.79.

Un dividende intermédiaire d'un montant brut global de € 800.000 a été payé durant le mois de décembre 2022. Ce dividende intermédiaire a été imputé sur les bénéfices reportés de la Sociétés tels qu'ils ressortent des derniers comptes annuels approuvés au moment de la décision, à savoir les comptes annuels relatifs à l'exercice social clôturé le 31 décembre 2021, tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire du 18 novembre 2022.

Nous proposons de reporter le solde du bénéfice à affecter de €4.175.794.

2. Événements importants survenus après la clôture de l'exercice social.

Il ne s'est produit, après la date de clôture des comptes, aucun événement ou fait spécifique, susceptible d'influencer substantiellement les résultats, ni le développement futur de la société. Les éléments internationaux tels que le conflit en la Russie et l'Ukraine ou l'inflation globale grandissante n'ont pas eu d'impact sur l'activité et la performance de l'entreprise mais ils restent néanmoins surveillés de manière permanente.

3. Succursales

La société ne détient pas de succursales en Belgique ou à l'étranger.

4. Utilisation d'instruments financiers

La société ne fait usage d'aucun instrument financier qui pourrait être pertinent dans l'évaluation de son actif, de son passif, de la situation financière et de ses pertes ou profits.

5. Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société.

Aucune circonstance susceptible d'avoir une influence notable sur le développement de la société n'est survenue durant l'exercice social.

6. Principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée.

La société ne se trouve pas spécifiquement exposée à des risques de taux de change, de crédit et de liquidité et veille le cas échéant à identifier de tels risques en amont afin de prendre les mesures qui s'imposent (provisions,...).

7. Activités en matière de recherche et de développement

Aucune activité n'a eu lieu durant l'exercice écoulé sur le plan de la recherche et du développement.

8. Capital autorisé

Durant l'exercice social, le conseil d'administration n'a pas approuvé d'augmentation de capital, ni d'émission d'obligations convertibles ou de droits de souscription dans le cadre du capital autorisé.

9. Acquisition d'actions propres.

Durant l'exercice social, ni la société filiale contrôlée directement ou une personne agissant en son nom propre mais pour le compte de la société ou une société filiale contrôlée directement, n'ont acquis des actions de la société.

10. Conflits d'intérêts.

Durant l'exercice social, le conseil d'administration n'a pris aucune décision par rapport à laquelle un administrateur avait un conflit d'intérêts au sens de l'article 7:96 du Code Des Sociétés et des Associations.

11. Divers.

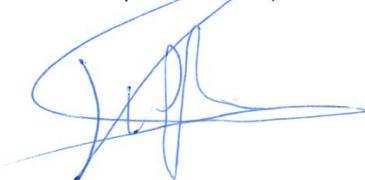
Aucune prestation exceptionnelle ni mission particulière n'a été requise de la part du commissaire durant l'exercice écoulé. Par ailleurs, une mission a été confiée par la société à des personnes ayant conclu un contrat de travail avec le commissaire ou qui se trouvent dans les liens de collaboration avec celui-ci. En l'occurrence, appel a été fait aux consultants taxes pour un montant de €8.683.

Nous vous proposons dès lors, d'adopter les comptes tels qu'ils vous sont présentés et vous demandons d'accorder décharge aux administrateurs et au commissaire de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant l'exercice écoulé.



David Turier
Administrateur

29 Septembre 2023,



Laurent Vander Eycken
Administrateur

N°

0434.683.229

C-Cap 7

Deloitte.



Fleishman-Hillard SA

Rapport du commissaire à l'assemblée générale pour l'exercice clos le
31 décembre 2022 - Comptes annuels

Fleishman-Hillard SA | 31 décembre 2022

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Fleishman-Hillard SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 - Comptes annuels

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de Fleishman-Hillard SA (la « société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable. Ce rapport du commissaire fait suite à notre rapport de carence établi le 21 juin 2023, qui vous a été adressé, en l'absence des documents nécessaires pour nous permettre d'établir notre rapport dans les délais requis.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 6 novembre 2020, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2022. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de Fleishman-Hillard SA durant 21 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société, comprenant le bilan au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 8 433 (000) EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 1 804 (000) EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2022, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA), telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB applicables à la présente clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la société ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les observations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Fleishman-Hillard SA | 31 décembre 2022

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été ventilés et valorisés dans l'annexe aux comptes annuels.

Fleishman-Hillard SA | 31 décembre 2022

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations, à l'exception du fait que :
 - La nomination de Deloitte Réviseurs d'Entreprises SRL en tant que commissaire n'a pas été publiée comme requis par l'article 2:14 du Code des sociétés et des associations ;
 - Les comptes annuels et le rapport de gestion n'ont pas été soumis à l'approbation de l'assemblée générale dans les six mois suivant la clôture de l'exercice au 31 décembre 2022 comme requis par l'article 3:1 du Code des sociétés et des associations ;
 - Les dispositions légales prévues à l'article 3:74 du Code des sociétés et associations relatives aux délais prévus pour remettre au commissaire les pièces par l'organe d'administration de la société n'ont pas été respectées ;
 - Les dispositions légales prévues à l'article 7:127 du Code des sociétés et associations relatives aux délais prévus pour communiquer la convocation à l'assemblée générale n'ont pas été respectées ;
 - Les dispositions légales prévues à l'article 7:147 du Code des sociétés et des associations relatives à l'assemblée générale qui doit être tenue chaque année à la date indiquée par les statuts, n'ont pas été respectées ;
 - Les dispositions légales prévues à l'article 7:132 du Code des sociétés et associations relatives à la mise à disposition des documents légaux n'ont pas été respectées.

Signé à Zaventem.

Le commissaire

Digitally signed by
Sofian Milad Signed By: Sofian Milad (Signature)
DocuSign Signing Time: 28-Sep-2023 | 20:17 CEST
C: BE Issuer: Citizen CA
E84EC69E50FD48BCAA203848B882FB77

Deloitte Réviseurs d'Entreprises SRL
Représentée par Sofian Milad

Deloitte.

Deloitte Bedrijfsrevisoren/Réviseurs d'Entreprises BV/SRL
Registered Office: Gateway building, Luchthaven Brussel Nationaal 1 J, B-1930 Zaventem
VAT BE 0429.053.863 - RPR Brussel/RPM Bruxelles - IBAN BE86 5523 2431 0050 - BIC GKCCBEBB

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société: 200

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL****Au cours de l'exercice****Nombre moyen de travailleurs**

Temps plein	87,2	40,6	46,6
Temps partiel	3,6	1,0	2,6
Total en équivalents temps plein (ETP)	89,6	41,2	48,4

Nombre d'heures effectivement prestées

Temps plein	140.835	66.015	74.820
Temps partiel	3.665	926	2.739
Total	144.500	66.941	77.559

Frais de personnel

Temps plein	8.682.478	4.069.825	4.612.653
Temps partiel	225.947	57.088	168.859
Total	8.908.425	4.126.913	4.781.512

Montant des avantages accordés en sus du salaire

Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
1001	87,2	40,6	46,6
1002	3,6	1,0	2,6
1003	89,6	41,2	48,4
1011	140.835	66.015	74.820
1012	3.665	926	2.739
1013	144.500	66.941	77.559
1021	8.682.478	4.069.825	4.612.653
1022	225.947	57.088	168.859
1023	8.908.425	4.126.913	4.781.512
1033

Au cours de l'exercice précédent

Nombre moyen de travailleurs en ETP	70,3	32,9	37,4
Nombre d'heures effectivement prestées	112.941	53.449	59.492
Frais de personnel	6.803.907	3.219.916	3.583.991
Montant des avantages accordés en sus du salaire

Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
1003	70,3	32,9	37,4
1013	112.941	53.449	59.492
1023	6.803.907	3.219.916	3.583.991
1033

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

A la date de clôture de l'exercice

Nombre de travailleurs

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée
 Contrat à durée déterminée
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
 Contrat de remplacement

Par sexe et niveau d'études

Hommes
 de niveau primaire
 de niveau secondaire
 de niveau supérieur non universitaire
 de niveau universitaire
 Femmes
 de niveau primaire
 de niveau secondaire
 de niveau supérieur non universitaire
 de niveau universitaire

Par catégorie professionnelle

Personnel de direction
 Employés
 Ouvriers
 Autres

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
105	91	3	92,9
110	91	3	92,9
111
112
113
120	39	1	39,6
1200	9	1	9,6
1201
1202	6	6,0
1203	24	24,0
121	52	2	53,3
1210	3	1	3,5
1211
1212	5	5,0
1213	44	1	44,8
130
134	91	3	92,9
132
133

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

Au cours de l'exercice

Nombre moyen de personnes occupées
 Nombre d'heures effectivement prestées
 Frais pour la société

Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
150
151
152

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE**ENTRÉES**

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée
 Contrat à durée déterminée
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
 Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	41	41,0
210	41	41,0
211
212
213

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée
 Contrat à durée déterminée
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
 Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension
 Chômage avec complément d'entreprise
 Licenciement
 Autre motif
 le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prêter des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	26	26,0
310	26	26,0
311
312
313
340
341
342
343	26	26,0
350

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	1	5811
Nombre d'heures de formation suivies	5802	15	5812
Coût net pour la société	5803	1.923	5813	1.940
dont coût brut directement lié aux formations	58031	451	58131	455
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	1.472	58132	1.485
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033	58133
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821	5831
Nombre d'heures de formation suivies	5822	5832
Coût net pour la société	5823	5833
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841	5851
Nombre d'heures de formation suivies	5842	5852
Coût net pour la société	5843	5853